

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 MARS 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 53

Votants : 70 (dont 17 procurations)

N°27

OBJET :

ADIL03

SUBVENTION  
EXERCICE 2023

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 3 avril 2023

Publiée ou notifiée  
le : 3 avril 2023

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilynne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Michel GUICHERD, Michel LAURENT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Brice MOLLIER, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER, Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE, Pauline TIROT, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Claude MALHURET, Sylvie DUBREUIL, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Elisabeth BARGE à Elisabeth CUISSET, Alain VENUAT à Jean-Claude BRAT, Thierry LAPLACE à Pierre BONNET, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, Marie CHATELAIS à Benjamin BAFOIL, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Dominique BARRAUD, Christophe DUMONT à Michèle CHARASSE, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Yves-Jean BIGNON à Corinne IBARRA, Anne-Sophie RAVACHE à Valérie LASSALLE, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Jean ALMAZAN, Alexis BOUTRY à Sylvie DUBREUIL, Linda PELISSIER à Henri SARRE, Christiane LEPRAT à Frédéric AGUILERA, Bernard KAJDAN à Pauline TIROT.

Absents excusés :

M. François SENNEPIN, Vice-Président.

Mmes et MM. François SZYPULA, Sébastien BAUD, Marie-José MORIER, Jean-Marc BOUREL, Alexandre GIRAUD, Séverine THOMAS-MOLLON.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, et notamment sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat,

**Vu** le Programme Local de l'Habitat (2020/2025) de Vichy Communauté adopté par délibération du 05 décembre 2019,

**Vu** la convention de partenariat pour la période (2022-2024), conclue le 24 janvier 2022 entre l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier (ADIL03) et Vichy Communauté, ayant pour objet de préciser :

- la nature des missions, des services, et des actions que l'ADIL03 s'engage à mettre en œuvre au titre des missions de compétence générale et au titre de l'observatoire départemental de l'Habitat,

**Vu** la demande de financement, adressée le 13 janvier 2023, par l'ADIL03 pour l'exercice 2023 d'un montant de :

- 13 372 euros au titre de la compétence générale de l'association.
- 10 000 euros au titre de la compétence observation,

**Considérant** que l'Agence est un partenaire essentiel de la Maison de l'Habitat dans l'exercice de ses missions concernant la lutte contre l'habitat indigne, l'accompagnement des ménages dans leur projet d'accession à la propriété, dans la gestion des relations entre propriétaire et locataire, dans l'information sur les aides financières et fiscales liées à la rénovation,

**Considérant** que l'ADIL doit actualiser cette année le diagnostic du marché de l'habitat sur le territoire de Vichy Communauté,

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'accorder à l'ADIL03 une subvention de fonctionnement, pour l'exercice 2023, d'un montant de :
  - o 13 372 euros au titre de la compétence générale, soit un montant de 0.16 euro par habitant basé sur la population légale établie par l'INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2023,
  - o 10 000 euros au titre de la compétence « observatoire de l'Habitat ».
- D'inscrire au budget principal les crédits nécessaires à l'attribution de ces deux subventions de fonctionnement accordées à l'ADIL03 au titre de l'exercice 2023.

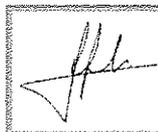
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les dispositions ci-dessus,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 30 mars 2023.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

  
Signé numériquement par  
**FREDERIC AGUILERA**  
DN : C=FR, O=Certinomis,  
OU=0002 43398903,  
CN=Certinomis - Easy CA  
Raison : J'ai approuvé ce document.  
Emplacement : A vichy  
Date : lundi 3 avril 2023 09:24:24

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N°27 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 30  
MARS 2023 ADIL03 - SUBVENTION EXERCICE 2023

.....  
Date de décision: 30/03/2023

Date de réception de l'accusé 04/04/2023  
de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 30MARS2023\_27

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20230330-30MARS2023\_27-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....  
Nom du fichier : 27.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20230330-30MARS2023\_27-DE-1-  
1\_1.pdf )